

# Concevoir, construire et exploiter un bâtiment bas carbone

L'objectif de ce programme est de fournir aux acteurs du bâtiment les compétences et le savoir-faire permettant de construire un bâtiment ayant une empreinte carbone faible sur l'ensemble de son cycle de vie (matériaux de construction, forme du bâtiment, énergie, bioclimatisme, place du bâtiment sur le territoire, usage du bâtiment ...). La formation abordera toutes les phases où il est possible d'intervenir (programme, conception architecturale, choix technique, chantier, exploitation).

## Objectifs opérationnels

- Faire les bons choix lors de constructions neuves, en matière de carbone et de climat en adéquation avec le contexte
- Réduire les impacts des GES (gaz à effet de serre) de la conception à l'exploitation

## Public Concerné

- Architectes
- Promoteurs
- Bailleurs

## Durée

7.00 Heures 1 Jour

## Prérequis

Disposer de connaissances techniques en construction de bâtiments (tertiaire ou d'habitation) et démontrer un intérêt ou une curiosité autour des effets des constructions sur le dérèglement climatique

## Contenu

- Rappel des sources d'émission liée au bâtiment et base pour la quantification des émissions
- Rappel de la réglementation intervenant lors de la construction d'un bâtiment (RE2020, étude d'impact, Beges obligatoire, ...)
- Etude de cas d'un bâtiment de logement collectif comme fil rouge, par groupe
- Comment le programme et la conception peuvent impacter les émissions de gaz à effet de serre. Application sur l'étude de cas
- Comme les choix techniques et le chantier peuvent impacter les émissions de gaz à effet de serre. Application sur l'étude de cas
- Comme l'exploitation peut impacter les émissions de gaz à effet de serre. Application sur l'étude de cas.
- Présentation en commun des bâtiments de chaque groupe de l'étude de cas

## Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exemples et d'études de cas et de partages d'expériences de terrain. Il prévoit également un cas "fil rouge" qui permettra de se plonger en situation professionnelle simulée.

## Moyens pédagogiques

### ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse [app.gescof.com](http://app.gescof.com), cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

### MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

### QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

## Qualification Intervenant(e)s

L'intervenant est un formateur qualifié, ingénieur et titulaire d'un diplôme d'architecte.

## ■ Méthodes et modalités d'évaluation

### ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

### MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

## ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

**Nelly DROUILLARD**  
Chef Projets Formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : formation@groupeginger.com**